

Compte-rendu CSE des 29 mai et 4 juin 2020

Et Hop !

Rallumer les antennes !

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Les salarié·e·s de France 3 y sont habitués, ils ne s'étonnent plus des ordres et contre-ordres reçus d'en haut. **Laurence Mayerfeld**, directrice du réseau, reconnaît que le 20 mai lors du précédent CSE elle envisageait une reprise des antennes après le 22 juin. Mais c'était sans compter sur les annonces gouvernementales et l'organisation du deuxième tour des Municipales le 28 juin. FTV est donc forcée de « rallumer les antennes » et de reprendre les JT régionaux avec 15 jours d'avance, le 2 juin, au détriment des protocoles sanitaires imposés jusque là. Sud y a consacré son liminaire.



■ UN TRAVAIL SANS FIN

DUER



Les élue·e·s du CSE doivent se prononcer sur les Documents Uniques d'Evaluation des Risques (DUER) mis à jour dans chaque antenne par les représentant·e·s de proximité, la direction et quelques salarié·e·s représentant les différents métiers. Ils doivent être réalisés au plus près du terrain, la loi veut même que chaque locale ait son propre DUER, mais à France 3 ils sont fait régionalement. Leur mise à jour est un travail sans fin, notamment en cette période de crise sanitaire puisqu'elle oblige à de nouveaux protocoles. La directrice du réseau l'avoue, « *on ne sait pas faire plus vite. On court après le calendrier qu'on ne maîtrise pas.* »

Mais quels moyens la direction se donne-t-elle pour que le travail soit fait de manière régulière et approfondie ? Peu, c'est évident. Le résultat pour certaines antennes est intolérable, il s'agit de copiés-collés des anciens DUER, les représentant·e·s du personnel n'ayant pas eu le temps d'amender les documents. Car le DUER doit être exhaustif dans le risque, or ceux liés à la reprise d'activité pendant la crise que nous traversons n'ont pas été pris en compte. Quels sont les risques liés au télétravail par exemple ? Dépassement horaire, sur ou sous-charge de travail, manque de matériel bureautique, utilisation de forfaits de téléphonie personnels, risques des troubles musculo-squelettiques, etc.

Les élue·e·s du CSE ont rendu un avis critique sur les DUER.

■ NAVIGUER À VUE !

Les MIF



La direction n'a donné aucune indication sur les conditions de reprise des tournages des équipes légères, les laissant dans l'inquiétude.

Les salarié·e·s des MIF souhaiteraient savoir ce qui est prévu par FTV pour les salarié·e·s dont les conjoints travaillent et que les enfants ne sont pas scolarisés au mois de juin. La direction répond qu'elle n'a pas fait de communication précise puisqu'elle « *navigue à vue, que la situation évolue de jour en jour* ». Jusqu'à présent ces salarié·e·s étaient en absence autorisée payée. La consigne désormais est qu'ils prennent contact avec leur RH. Cette dernière décidera « *avec bienveillance et au cas par cas* » si les salarié·e·s sont autorisé·e·s à être en absence autorisée payée.

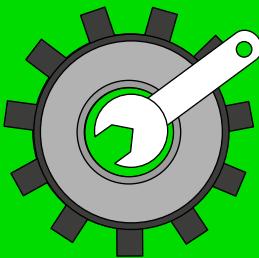
Le télémontage est une solution envisageable si tous les protagonistes - du producteur au réalisateur en passant par le monteur - sont volontaires. C'est une alternative au montage sur site, qui reste la première hypothèse de travail. Le hic : les producteurs ont été informés de cette possibilité de télémontage avant les monteurs des MIF. La direction répond qu'elle organisera un Webinar la semaine du 8 au 12 juin pour tous les informer.

FTV ne prévoit pas de proposer des tests COVID aux salarié·e·s de PBLV et USGS dont les tournages ont repris ou vont reprendre. « *Les employeurs ne peuvent pas imposer les tests* » dixit **Laurence Mayerfeld**. En CSE central du 26 mai dernier, la procédure préconisée par FTV est que les 273 salarié·e·s (à ce jour) qui étaient susceptibles d'avoir contracté la COVID-19 auront une visite médicale de reprise avec les médecins du travail qui leur proposeront de subir, de manière volontaire, un test de dépistage virologique (PCR) afin qu'ils sachent s'ils ont effectivement été en contact avec le virus.

Les élue·e·s réclament un « chargé de sécurité Covid » pour la vidéo mobile. Le décalage entre les mesures de protection des uns et des autres, notamment celles de la prod extérieure où aucun briefing n'est prévu avant les tournages, est criant.

■ WORK IN PROGRESS

Le réseau



*La direction l'assure,
toutes les absences des
CDI seront remplacées
par des salarié-e-s
non-permanent-e-s.*



*Laurence Mayerfeld
l'a répété pendant
la réunion :
si un journaliste craint
pour sa sécurité lors
d'un tournage, il est
autorisé à partir après
en avoir informé le
rédacteur en chef.*

La campagne officielle des Municipales démarre le 15 juin. Pour la direction, « *la couverture des élections n'est pas l'abrogation des mesures de sécurité* ». Elle précise aussi qu'on « *ne reprend pas la vie d'avant, on va garder les salarié-e-s en télétravail, notamment les administratifs sauf peut-être les assistantes de locales et de BRI qui pourraient retrouver le chemin des stations pour un ou deux jours par semaine si le télétravail leur était difficile.* »

Laurence Mayerfeld : « *faire 200 ou 300 contrats de réalisateurs, au vu de la situation interne de l'entreprise, il va falloir faire des choix* ». La direction du réseau fait le forcing pour que les débats soient réalisés par les vidéos à compétence complémentaire. Elle est prête à faire réaliser les débats et soirées électorales par les seuls 5 réalisateurs CDI dans tout le réseau. Les élu-e-s déplorent la politique sociale de FTV qui sous prétexte de COVID profite pour se débarrasser des réalisateurs intermittents, qui pour la plupart collaborent avec la société depuis plus de 20 ans.

Une commande de 4000 Plexiglas pour les bureaux a été passée, mais ils n'arriveront que le 22 juin, ou le 29. Un peu tard. En attendant, les salarié-e-s seront placé-e-s en quinconces. Les documents de travail transmis par la direction la veille du CSE sont déjà caduques : la reprise des JT d'antenne est un véritable work in progress. Difficile pour les salarié-e-s d'y voir clair ! La direction privilégie le retour sur site des OPV les 11 et 12 juin pour préparer le matériel et les plateaux en vue des débats. Mais certaines antennes, dont celle de Limoges, préfèrent voir les OPV et les éclairagistes sur site dès le 2 juin. Après trois mois sans activité, parfois sans nouvelles de leurs supérieurs hiérarchiques, comme abandonnés, ces personnels sont impatients de reprendre le travail.

La direction prévoit un nouveau PRA (plan de reprise d'activité) pour l'après 15 juin.

- ▶ **Garde d'enfant** : Pour l'ensemble de FTV, les salarié-e-s devant garder leur enfant à domicile au mois de juin doivent prendre contact avec la RH. Elle écouterà les contraintes des uns et des autres « *de manière bienveillante et au cas par cas* » pour décider du sort de ces salarié-e-s. D'après **Olivier Godard**, DRH, cela concernerait 160 personnes.
- ▶ **Maquilleuses** : Elles ne seront peut-être pas équipées de masques FFP2. Elles devraient revenir dans les stations un peu avant le 15 juin pour le début des enregistrements des débats de la campagne du second tour des élections municipales.
- ▶ **Salarié-e-s vulnérables** : Ils et elles doivent continuer à avoir des arrêts de travail. Cette mesure est valable jusqu'au 15 juin.

■ PUZZLE ILLISIBLE

Les locales



Seules 15 locales sur 20 reprennent. La direction dit vouloir fidéliser les téléspectateurs des locales en respectant leur durée initiale de 7 minutes.

Première nouvelle ! La direction a la mémoire courte ! Rappelons-lui qu'en période de basse activité la durée des locales fluctue au gré des économies d'ETP voulues par la direction, allant de 5 minutes à zéro édition !

Quant à la cohérence ou plutôt l'incohérence territoriale, peu importe que certaines locales rouvrent et d'autres non, chaque direction régionale décide de la reprise et de la présence d'informations en langue régionale dans les éditions locales.

Qu'adviendra-t-il des locales cet été ? Là aussi la directrice laisse le champ libre aux directions régionales. Les téléspectateurs et les salarié-e-s apprécieront les différences de traitement. L'argument de la direction étant de dire que les éditions locales ne peuvent pas se ressembler puisque les régions sont différentes. Revenons alors aux fondamentaux. Les locales sont des éditions d'informations de proximité, diffusées sur un territoire précis, elles disposent d'éditions propres avec ici ou là des reportages en langues régionales. Il y a toujours eu des différences entre les locales mais leur mission reste la même. Le « *puzzle illisible* » dont **Laurence Mayerfeld** dit ne pas vouloir est pourtant bien devant nos yeux à l'antenne.

■ REPRISE ?

Les matinales de France Bleu sur F3

Seule la Matinale de Quimper en Bretagne peut redémarrer dès le 2 juin. Pour les autres, on ne sait pas. La conséquence est qu'un technicien devra être sur site à France 3 pour le décrochage le matin.

■ EN HAUSSE

Les audiences



La télé aura beaucoup occupé les confiné·e·s en mars, avril et mai. Toutes les chaînes sans exception ont vu leurs audiences dopées. La population dite active, enfermée à la maison, a davantage regardé la petit écran. Sur France 3, le 19/20 a par exemple gagné un million de personnes, avec 3,3 millions de téléspectateurs au total. Seul bémol, les téléspectateurs d'Ile de France ont préféré les chaînes infos aux infos régionales, contrairement aux autres régions. Encore aujourd'hui, les audiences du 12/13 et du 19/20 restent élevées. La direction se félicite également des audiences du numérique, notamment celle de France Info. Celles du mois de mars, dernière étude disponible, indique un niveau de visiteurs exceptionnellement élevé : 30 millions, soit 9 millions de plus comparé à l'année dernière. La direction a réalisé [un joli Powerpoint](#) → vous y trouverez les chiffres, les courbes, les pourcentages de parts d'audience région par région.

La direction veut « se nourrir » de ces audiences pour préparer l'offre régionale de 2021. La réflexion doit se faire entre septembre et décembre prochains dans les antennes.

Municipales : les soirées de débats des mois de février et mars ont fait 2,5 millions de téléspectateurs, soit 2,5 à 3 points de part d'audience (au lieu de 9 habituellement sur ces créneaux régionaux). **Laurence Mayerfeld** a commenté ces résultats en précisant, une fois n'est pas coutume, que « *le but n'était pas de faire une audience importante* ». Les débats étaient volontairement d'intérêt local plutôt que régional, la direction s'attendait donc à ce que seuls les habitants des zones concernées soient devant leurs téléviseurs.

■ ENCORE

Alerte



Une nouvelle alerte, concernant le service documentation, vient d'être émise par les représentant·e·s de proximité d'Antibes. Compte-tenu de la complexité de la situation, les représentant·e·s de proximité, le CSE et la CSSCT ont voté une résolution afin que la délégation d'enquête puisse être accompagnée par un expert agréé par le ministère du travail et s'assurer du respect de la démarche d'enquête, de la rigueur du diagnostic et de la faisabilité des préconisations.

■ SUR RENDEZ-VOUS

Activités sociales et culturelles



Le CSE souhaite rouvrir des permanences à partir du 15 juin, même si cela s'avère un exercice difficile étant donné les conditions sanitaires à respecter. L'activité « billetterie cinéma » doit reprendre, les chèques-vacances et les chèques culture seront livrés dans la semaine du 15 juin. Le retrait des billets, chèques, etc. nécessite d'organiser des rendez-vous pour accueillir les salarié·e·s.

Véronique Marchand, journaliste, représentante syndicale CGT au CSE, prend sa retraite après 40 ans de reportages et d'animation d'émissions politiques. Ses interventions, ses prises de positions et son énergie vont nous manquer.

Prochain CSE confiné : vendredi 12 juin 2020

Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu·e·s et représentant·e·s SUD en région.



Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :

<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>